KOMATSU AUSTRALIA PTY LTD
12 BIS RUE JEAN CHALIER
PK 4
BP 30545
98895 NOUMEA CEDEX
Tél : 43.53.06 – Fax : 43.53.23

Objet : Rappel important – Procédure d'achats Komatsu 2026

Chers partenaires,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Nous souhaitons vous rappeler que, pour tous les achats Komatsu, **aucune livraison ne doit être faite sans la réception préalable d'un bon de commande officiel** émis par nos services.

À compter de 2026, cette règle sera appliquée de manière strictement intransigeante :

- **Pas de bon de commande = pas de paiement**.

Nous vous invitons donc à vérifier systématiquement la présence d'un bon de commande avant toute prestation, livraison ou émission de facture. Toute facture transmise sans ce document sera automatiquement rejetée.

Ce rappel vise à renforcer la rigueur de nos processus internes, à éviter tout retard de traitement et à garantir des relations commerciales fluides, transparentes et durables entre nos équipes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

Cordialement,

Laurent CORIN
Directeur Général,